

Qui sommes-nous ?

Qu'est-ce que le FEJ ?

Créé en 1972, le Fonds Européen pour la Jeunesse (FEJ) joue un rôle essentiel dans le travail du Conseil de l'Europe pour soutenir la société civile des jeunes.

Son objectif est d'encourager la coopération entre jeunes en Europe en fournissant des conseils et un soutien financier aux activités de jeunesse fondées les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : l droits de l'homme, démocratie et état de droit.

Nos Valeurs

Diversité, flexibilité, respect, approche et esprit d'équipe

Nous contacter

Tél : +33 (0)3 88 41 20 19

Fax : +33 (0)3 90 21 49 64

E-mail : eyf@coe.int



Nous suivre

Site web : <http://eyf.coe.int> - Facebook:

www.facebook.com/europeanyouthfoundation



Fonds Européen pour la Jeunesse

30 rue Pierre de Coubertin

67000 Strasbourg

FRANCE

Mise à jour : janvier 2019

Fiche France 2018



Fonds Européen pour la Jeunesse
Conseil de l'Europe

FAITS ET CHIFFRES 2018

En 2018, sur 274 demandes de subvention évaluées par le Fonds européen pour la jeunesse, **116 ont été approuvées** par le Comité de programmation pour la jeunesse.

Le FEJ a accordé plus de 2 millions d'euros de subventions.

Les plans de travail annuels représentent 52% des subventions ; 11% pour les activités internationales et 14% pour les activités pilotes. Les 23% restants ont été consacrés à 35 subventions structurelles.

Au total, **116 activités de jeunesse** ont eu lieu dans les États membres :

- 39 activités pilotes
- 15 activités internationales ponctuelles, 34 activités internationales et 27 autres activités dans les plans de travail

Les principaux thèmes abordés étaient :

- **La discrimination multiple** et l'intersectionnalité (y compris l'égalité des genres, l'orientation sexuelle *LGBTQI*, l'identité de genre et le handicap) : 35% des activités pilotes, 30% des plans de travail ;

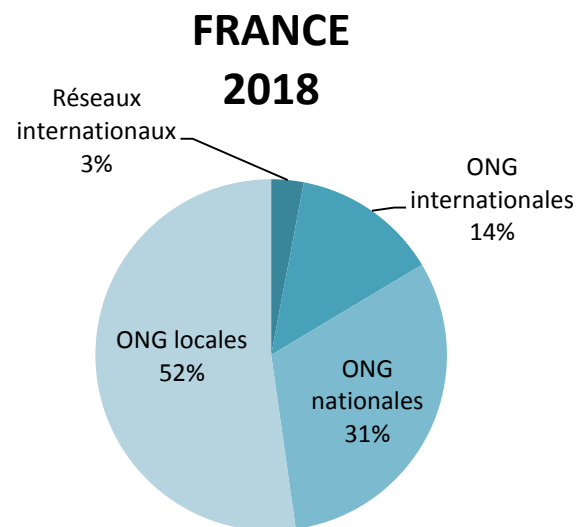
- **La participation des jeunes** : 15% des plans de travail, 17% des activités pilotes ;

- **La prévention de l'extrémisme violent (suite à la campagne contre le discours de haine)** : 13% des activités pilotes, 7% des plans de travail.

Près de 950 ONG de 45 pays sont enregistrées dans le système en ligne lancé par le Fonds en 2013.



Neuf nouvelles ONG françaises ont été validées en 2018 ; 67 ONG de jeunesse sont désormais enregistrées et peuvent solliciter des subventions auprès du FEJ : 2 réseaux internationaux, 9 ONG internationales, 21 nationales, 35 locales contre 2 réseaux internationaux, 7 ONG internationales de jeunesse, 30 locales et 19 nationales en 2017.



En 2018, 1 activité pilote s'est déroulée en France, pour un montant de 8 500 €.

L'APPROCHE

L'approche du FEJ est basée sur le développement de **partenariats** avec des ONG.

Le FEJ est plus qu'un simple donateur : il offre un **soutien** financier mais également **pédagogique** aux ONG de jeunesse, en se concentrant sur le **contenu** et la **méthodologie** des projets.

Grâce aux commentaires, recommandations et questions, le FEJ espère créer un processus de réflexion améliorant la **qualité** des projets. L'accent est mis sur l'élaboration de projets ayant un **impact** tangible et concret.

Communication à double sens, flexibilité, diversité et respect sont les principes de base du Fonds et de son personnel.

Témoignage d'une ONG sur sa communication avec le FEJ :

« La communication avec le FEJ lors de la phase de notre demande et pendant le projet a été digne de confiance. Nous avons vivement apprécié la flexibilité du FEJ en ce qui concerne des changements mineurs (pays, participants, etc.). La Reconnaissance du Temps des Bénévoles (VTR) est également très utile ».